



EDITO

L' Agriculture Paysanne (AP), c'est quoi?

C'est pas la bio ! C'est bien plus que ça...

L'Agriculture Paysanne c'est d'abord un projet agricole pour produire autrement. Un modèle qui permet de produire des denrées de qualité dans un environnement préservé. Elle doit d'abord **faire vivre des paysans nombreux** dans un **environnement social vivant** en favorisant des **systèmes d'exploitation autonome et créateur de valeur ajouté**. Par une **répartition des moyens de production** entre les paysans sur l'ensemble des territoires, elle favorise le développement local et la transmission des fermes.

Stéphane Clisson, membre du Conseil d'Administration



Le diagnostic Agriculture paysanne, kezaco ?

Pourquoi ?

Qu'on soit paysan confirmé ou en cours d'installation, le diagnostic de ferme permet de prendre du recul sur son projet pour en dégager les points forts et faiblesses et envisager ainsi des pistes d'évolution.

C'est aussi un bon moyen de faire connaître sa démarche et son métier lors d'éventuelles visites de fermes.

Comment ?

L'ARDEAR propose une formation sur une **méthode d'autodiagnostic** répondant aux critères de l'agriculture paysanne (Cf. encadré en bas à droite).

Elle s'articule autour des six thèmes représentés par les pétales du schéma ci-contre. Obtenu en fin de diagnostic, il permet de visualiser la répartition des forces et faiblesses sur la ferme.

Au delà de ce constat, la formation permet **d'échanger avec l'expérience d'autres paysans** sur d'éventuels changements de pratiques.



Négocier avec son banquier autour d'un café ...

Les 10 participants du dernier p'tit déj de l'installation de l'ARDEAR Poitou Charente ont pu échanger sur les moyens d'emprunter et négocier avec la banque.

La participation d'un intervenant du Crédit Mutuel a permis de répondre aux questions des futurs paysans, allant de la pure sémantique « Qu'est qu'un prêt modulable ? » à la pratique « Qu'est ce qui peut pénaliser une négociation ? ».

Etape cruciale de l'installation, cette matinée a également permis de rassurer les participants en rencontrant d'autres porteurs de projet ayant les mêmes questionnements.

Les p'tits déjs de l'installation sont des rencontres collectives de futurs paysans, autour d'un sujet sur l'installation et d'un bon café. Ils sont proposés par l'ARDEAR tout au long de l'année à travers la région Poitou-Charentes. (Cf. encadré en bas à gauche).

FORMATIONS

Réaliser le diagnostic « Agriculture paysanne » de sa ferme,

Les lundi 26 Octobre et 02 Novembre au lycée agricole de Melle

Le foncier, avant et après l'installation

Le jeudi 3 et vendredi 4 Décembre à la chambre d'agriculture de Saint-Jean d'Angély

Renseignements et inscription
au 06 41 69 71 96.

PETITS DEJEUNERS DE L'INSTALLATION

Le couple et le projet, le mardi 13 Octobre à Poitiers (86)

Être pluriactif, le mardi 10 Novembre à Angoulême (16)

Travailler avec d'autres, le mardi 10 Décembre à Saintes (17)

De 9h30 à midi le mardi, renseignements & inscriptions: 09 62 15 73 36



L'AMA, nouveau critère d'affiliation MSA

Depuis la mise en place de la loi d'avenir de l'agriculture en Octobre 2014, la SMI (Surface Minimale d'Installation) est remplacée par l'AMA (Activité Minimale d'Assujettissement), décryptage...

Auparavant vous accédiez au statut de chef d'exploitation si vous possédiez une ferme d'au moins 1/2 SMI ou si vous pouviez justifier d'au moins 1 200h de travail annuel sur la ferme.

Aujourd'hui vous devez pouvoir répondre à un des trois critères de l'AMA :

- Avoir une ferme d'au moins une SMA (Surface Minimale d'Assujettissement) qui sera fixée par la MSA au niveau départemental.
- Effectuer un temps de travail sur la ferme d'au moins 1200h par an. Dans une exploitation sociétaire ce temps de travail seuil englobe celui de l'ensemble des sociétaires.
- Avoir un revenu annuel d'au moins 800 SMIC horaires soit 7688 € par an.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'animateur (rice) ARDEAR de votre département.

● ● ● ANNONCES FONCIERES *

Corps de ferme, maison et terrains à vendre

Ancien élevage avec 7ha de terrains, bâtiments agricoles fonctionnels (stabulation, grange et étable), maison d'habitation avec jardin et dépendances. Reconversion en ferme auberge possible.

Nord Charente

Ferme d'élevage bovin à reprendre

Elevage de Parthenaise en pays Bocager à reprendre en Octobre 2016. 40 vélagés avec une SAU de 88 ha. Les bâtiments, terres et habitations sont en location.

Centre Deux Sèvres

Ferme de 100 ha, cherche candidats à l'installation pour productions diversifiées bio

Ferme d'une centaine d'hectares dans la Vienne cherche futurs agriculteurs, candidats à l'installation en Agriculture Biologique, sur des productions diversifiées (céréales, élevage ovin, maraîchage, plantes aromatiques...)

Centre Vienne (Poitiers)

Recherche un associé en atelier porcs plein air bio

Recherche un candidat à l'installation pour le remplacement d'un associé dans un atelier naisseur de 120 truies, labellisé Agriculture biologique.

Sud Vienne

Retrouvez les contacts et d'autres annonces sur le site internet : inpactpc.org, rubrique en haut à droite ANNONCES

**Les fermes ouvertes de la FRCIVAM:**

Les fermes ouvertes permettent aux paysans de faire découvrir leur pratique et innovations à travers une visite de leur ferme.

Du 22 Septembre au 26 Novembre 6 paysans du CIVAM Poitou Charentes, ouvriront les portes de leur exploitation pour vous faire découvrir des **systèmes agricoles autonomes et économes** et échanger entre paysans.

Quelques dates...

- **La clé de réussite des prairies,**
le mercredi 7 Octobre de 14h à 17h à Saint Vincent la Châtre (79)
- **Système fourrager avec les couverts végétaux pâturés,**
le jeudi 05 Novembre à 14h à Saint Martin du Fouiloux (79)

Renseignements auprès de la FRCIVAM :

- Par téléphone au 05.49.07.20.00
- Par mail à direction.frcivampc@gmail.com

Toutes les dates sont disponibles sur le site internet du réseau www.inpact.org, onglet « AGENDA »

**REPÈRES SUR l'agriculture paysanne****Les origines**

Basé sur le refus du modèle agricole productiviste, le projet d'agriculture paysanne a été élaboré par des paysans de la Confédération paysanne à la fin des années 80. Il se concrétise en 1998 par l'élaboration d'une charte, disponible sur le site internet de la FADEAR :

www.agriculturepaysanne.org.

Pour mieux connaître l'histoire et les fondements de l'agriculture paysanne rendez-vous à l'école paysanne de la Conf' Charente de Novembre 2015 à Janvier 2016 ! (Programme à venir)

Cette lettre d'informations est réalisée grâce au soutien de :

